



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi

Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

25^{ème} Conférence des États parties

Déclaration

**Prononcée par S.E. Heinz Walker-Nederkoorn
Représentant permanent de la Suisse
auprès de l'OIAC**

La Haye, 30 novembre 2020

Check against delivery

Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons

24th Conference of the States Parties

Statement

**Delivered by H.E. Heinz Walker-Nederkoorn
Permanent Representative of Switzerland
to the OPCW**

The Hague, 30 November 2020

Monsieur le Président

Les armes chimiques continuent de représenter une menace sérieuse pour la sécurité internationale et humaine. Il est essentiel que l'interdiction universelle de ces armes soit respectée et que tous les États qui n'ont pas encore adhéré à la Convention sur les armes chimiques le fassent dès que possible. Il est également fondamental que tous les États parties respectent les règles et se conforment pleinement aux dispositions de la Convention.

Au cours des huit dernières années, l'interdiction des armes chimiques a été remise en question par leur utilisation répétée. La Suisse condamne avec la plus grande fermeté toute utilisation d'armes chimiques par quelque acteur que ce soit et souligne une fois de plus que leur utilisation est répréhensible, qu'elle viole le droit international et qu'elle est interdite à tous les acteurs, en tout temps et en toutes circonstances.

L'utilisation d'un agent neurotoxique du groupe "Novichok" dans l'attaque contre Alexei Navalny, confirmée par les autorités allemandes et l'OIAC, est très préoccupante. La Convention sur les armes chimiques a été violée sur le territoire russe par l'utilisation d'un agent neurotoxique de qualité militaire. Le fait que des produits chimiques du groupe "Novichok" circulent sur le territoire russe soulève un certain nombre de questions très graves et nous attendons de la Russie qu'elle fournisse des explications détaillées à cet égard. La Suisse appelle une fois de plus la Fédération de Russie à mener une enquête complète et transparente. Les responsables doivent être tenus de rendre des comptes.

Monsieur le Président

Le premier rapport de l'équipe d'enquête et d'identification (IIT) a conclu de manière convaincante qu'il existe des motifs raisonnables de croire que les auteurs de l'utilisation du sarin les 24 et 30 mars 2017 et du chlore le 25 mars 2017 dans la ville de Ltamenah, en Syrie, étaient des individus appartenant à l'armée de l'air arabe syrienne.

Nous devons condamner ces violations flagrantes et répétées de la Convention par la République arabe syrienne et prendre des mesures. Des mesures concrètes sont nécessaires pour dissuader et mettre fin à l'utilisation d'armes chimiques et obliger les responsables à rendre des comptes. Mon gouvernement se félicite donc vivement des mesures qui ont été prises par le Conseil exécutif en réponse aux conclusions de l'IIT.

Toutefois, comme l'a indiqué le Directeur général, la République arabe syrienne n'a pas satisfait aux exigences du Conseil exécutif, comme le stipule la décision EC-94/DEC.2. Cette situation est très préoccupante et la Suisse soutient donc pleinement le projet de décision sur la " Contrer la détention et l'emploi d'armes chimiques par la République arabe syrienne". Nous appelons la République arabe syrienne à respecter pleinement ses obligations au titre de la Convention.

Monsieur le Président

La Suisse continue d'avoir pleinement confiance dans le travail compétent et impartial entrepris par le Directeur général et le Secrétariat technique, que ce soit dans le cadre de la FFM, de la DAT ou de l'IIT, qui réalisent un travail essentiel en vue de mettre fin à l'utilisation d'armes chimiques en Syrie et d'assurer le respect du droit international.

Afin d'assurer l'efficacité de l'OIAC, nous devons continuer à soutenir l'Organisation tant politiquement que financièrement. C'est pourquoi mon gouvernement soutient pleinement le programme et le budget 2021.

Monsieur le Président

La Suisse est convaincue que l'affirmation de la compréhension par les États parties que l'utilisation en aérosol de produits chimiques agissant sur le système nerveux central (SNC) est incompatible avec le maintien de l'ordre en tant que "but non interdit" par la Convention est nécessaire pour sauvegarder l'intégrité de la CAC et empêcher l'affaiblissement de la norme mondiale contre les armes chimiques. La Suisse remercie les nombreux États parties qui soutiennent notre initiative commune. Les co-parrains ont présenté un projet de décision révisé du Conseil exécutif qui répond à un grand nombre de questions et de préoccupations soulevées par les délégations lors de nos consultations avec les États parties. J'invite tous les États parties à se joindre au groupe de pays qui s'efforce d'éliminer les risques posés par l'utilisation en aérosol de produits chimiques agissant sur le SNC à des fins de maintien de l'ordre.

Je vous remercie.

Mr Chairman

Chemical weapons continue to represent a serious threat to international and human security. It is essential that the universal prohibition of these weapons is upheld and that all States that have not yet acceded to the Chemical Weapons Convention, do so as soon as possible. It is also fundamental that all States Parties abide by the rules and fully comply with the provisions of the Convention.

For the past eight years, the prohibition of chemical weapons has been challenged by their repeated use. Switzerland condemns in the strongest possible terms any use of chemical weapons by any actor and underlines once again that their use is reprehensible, violates international law and is prohibited to all actors at all times and under all circumstances.

The use of a nerve agent of a «Novichok» group in the attack against Alexei Navalny, as confirmed by the German authorities and the OPCW, is of grave concern. The Chemical Weapons Convention was violated on Russian territory by the use of a military-grade nerve agent. The fact that chemicals of a «Novichok» group are circulating on Russian territory raises a number of very serious questions and we expect Russia to provide detailed explanations in this regard. Switzerland once again calls on the Russian Federation to conduct a comprehensive and transparent investigation. Those responsible must be held accountable.

Mr Chairman

The first report of the Investigation and Identification Team (IIT) convincingly concluded that there are reasonable grounds to believe that the perpetrators of the use of sarin on 24 and 30 March 2017 and of chlorine on 25 March 2017 in the town of Ltamenah, Syria, were individuals belonging to the Syrian Arab Air Force.

We must condemn these flagrant and repeated violations of the Convention by the Syrian Arab Republic and take action. Concrete measures are necessary to deter and end the use of chemical weapons and hold those responsible to account. My Government therefore highly welcomes the steps that have been taken by the Executive Council in response to the IIT's findings.

However, as the Director-General reported, the Syrian Arab Republic has not met the demands of the Executive Council as stipulated in EC-94/DEC.2. This is of deep concern and Switzerland therefore fully supports the draft decision on "Addressing the Possession and Use of Chemical Weapons by the Syrian Arab Republic". We call on the Syrian Arab Republic to comply fully with its obligations under the Convention.

Mr Chairman

Switzerland continues to have full confidence in the competent and impartial work undertaken by the Director-General and the Technical Secretariat, be it in the framework of the FFM, the DAT or the IIT, which are carrying out essential work with a view to stopping the use of chemical weapons in Syria and ensuring compliance with international law.

In order to ensure the OPCW's effectiveness, we must continue to support the Organisation both politically and financially. This is why my Government fully endorses the Programme and Budget 2021.

Mr Chairman

Switzerland is convinced that affirming States Parties' understanding that the aerosolised use of central nervous system (CNS)-acting chemicals is inconsistent with law enforcement as a "purpose not prohibited" under the Convention is necessary in order to safeguard the integrity of the CWC and prevent the weakening of the global norm against chemical weapons. Switzerland thanks the many States Parties that support our joint initiative. The co-sponsors have tabled a revised draft Executive Council decision that addresses many of the questions and concerns raised by delegations in our consultations with States Parties. I call on all States Parties to join the group of supporters working to eliminate the risks posed by the aerosolised use of CNS-acting chemicals for law enforcement purposes.

Thank you.